

Décembre 2001

Québec, le 7 janvier 2002

Madame Kim Tysick
Directrice des études
Heritage College
325, boul. Cité des Jeunes
Hull (Québec) J8Y 6T3

Objet : Suivi aux rapports d'évaluation des programmes *Sciences humaines et Techniques administratives* ainsi que de la *composante de la formation générale*

Madame la Directrice,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 18 décembre 2001, des mesures prises par le Collège Heritage concernant les suites apportées aux recommandations qu'elle avait formulées dans ses rapports d'évaluation des programmes *Sciences humaines* et *Techniques administratives* ainsi que de la *composante de la formation générale* dans les programmes d'études offerts par votre établissement.

Le programme *Sciences humaines*

La Commission avait formulé trois recommandations au Collège. Deux d'entre elles portaient sur la cohérence du programme *Sciences humaines* qui présentait deux profils très distincts et l'autre avait trait à sa gestion. Le Collège indique qu'il a réalisé des travaux sur le profil du diplômé et sur la concordance entre les objectifs ministériels et les activités d'apprentissage. Le Collège a aussi revu la séquence des cours et il a adapté la pédagogie dans les cours de première session afin d'accroître la cohérence du programme et de donner à l'élève une vue d'ensemble des *Sciences humaines*. La Commission juge ces mesures adéquates.

La Commission estime que les étudiants qui s'engagent dans le profil *Social Science* reçoivent une formation de qualité en *Sciences humaines*. Cependant, elle ne peut se

prononcer sur la qualité du profil *Commerce*, la cohérence et la concertation entre les deux profils n'étant pas encore complètement établies. La Commission reconnaît que des progrès ont été accomplis, entre autres à l'occasion des travaux entourant la révision du programme. La Commission souscrit à l'opinion du Collège à savoir que l'implantation du nouveau programme de *Sciences humaines* à l'automne 2002 devrait atténuer la distance entre les deux profils. La Commission demande donc au Collège de lui faire rapport sur l'état de la situation dans l'année suivant l'implantation du programme révisé. La Commission avait formulé des suggestions qui ont reçu l'attention du Collège. Ainsi, la création de comités de semestre a permis de mieux suivre la charge de travail des étudiants; le Collège a amélioré la qualité et la disponibilité des équipements informatiques et il a implanté des mesures visant à accroître son taux de diplomation.

Le programme *Techniques administratives*

La Commission avait évalué le programme de DEC, option finance, et celui menant à l'AEC en *Démarrage d'entreprises (Entrepreneurship Development)*.

Pour le programme de DEC, la Commission avait émis trois recommandations. Premièrement, la Commission recommandait au Collège de développer un profil du diplômé qui permettrait d'assurer la cohérence du programme. À l'occasion du travail autour de l'épreuve-synthèse, le Collège a développé un profil du diplômé et cela, avec la concertation de toutes les disciplines participant au programme. Une deuxième recommandation portait sur les contenus des plans de cours, sur les mécanismes de leur approbation et révision, ainsi que sur l'amélioration des instruments d'évaluation. Les plans de cours du programme ont été révisés pour tenir compte, entre autres, de la standardisation des instruments d'évaluation. De plus, le Collège a rédigé des directives sur le contenu des plans de cours et a fourni aux départements une grille pour leur évaluation. Le coordonnateur du département a la responsabilité de veiller à ce que les plans de cours soient acceptables avant de les transmettre au bureau des *Academic Services* pour approbation. La Commission encourage le Collège à poursuivre ses efforts en vue de bonifier les instruments d'évaluation des apprentissages. Enfin, une dernière recommandation portait sur la faiblesse des taux de persévérance et de diplomation. La Commission recommandait au Collège de mettre en place les mesures requises pour hausser ces taux. Le Collège a inscrit la réussite des étudiants dans ses priorités institutionnelles. Il a créé un poste de *Promotion and Liaison Officer* pour s'occuper, entre autres, de la réussite scolaire. Les taux de diplomation ont augmenté depuis l'évaluation du programme.

En réponse aux suggestions de la Commission, le Collège a créé un comité aviseur de programme; il a étendu l'accès à l'Internet; enfin, il présente la séquence de cours aux nouveaux étudiants et leur explique l'importance de respecter l'ordre des cours.

La Commission reconnaît que des suites satisfaisantes ont été données à toutes les recommandations. Elle apprécie les mesures prises afin de suivre les suggestions. La Commission considère que l'ensemble de ces mesures va contribuer à maintenir et renforcer la qualité du programme *Techniques administratives*.

Pour le programme d'AEC, la Commission avait émis une recommandation qui portait sur les plans de cours et les instruments d'évaluation des apprentissages. Le Collège a indiqué qu'il n'offre plus ce programme. Toutefois, dans l'éventualité où ce programme serait à nouveau offert, le Collège a l'intention d'apporter les améliorations requises en vue de répondre à la recommandation de la Commission.

La composante de la formation générale dans les programmes d'études

La Commission avait émis trois recommandations lors de l'évaluation de la *composante de la formation générale*. La première recommandation portait sur l'enseignement du Français langue seconde. Le Collège a pris des mesures afin de rétablir un climat de travail favorable au département et les professeurs ont révisé les plans de cours et produit du matériel pédagogique commun. Une seconde recommandation visait à ce que le Collège développe des guides d'utilisation des modes et instruments d'évaluation des apprentissages et à ce qu'il veille au respect de sa PIEA. Le Collège a organisé une journée pédagogique sur les modes d'évaluation des apprentissages. Les plans de cours ont été révisés et le Collège s'assure maintenant que ces plans de cours respectent la PIEA.

Enfin, la Commission recommandait que le Collège procède à l'analyse des obstacles à la réussite et à la diplomation. Tel que mentionné précédemment, le Collège a fait de la réussite scolaire une priorité. Il s'est doté de sources d'information, d'outils d'analyse et de ressources afin d'analyser les facteurs en cause et de déterminer les actions requises à l'amélioration des taux de réussite et de diplomation.

Les suggestions de la Commission ont été bien accueillies par le Collège. Il a annoncé son intention de reprendre les travaux liés à son projet éducatif; il s'est doté d'un nouveau laboratoire de langues et a accru l'accès au *Learning Center* et aux outils informatiques.

La Commission considère que des suites satisfaisantes ont été données aux recommandations et aux suggestions. Elle encourage le Collège à poursuivre ses travaux

sur le projet éducatif. La Commission croit que les mesures prises sont de nature à augmenter la qualité déjà reconnue de la *composante de la formation générale*.

En conclusion, la Commission reconnaît que le Collège Heritage a pris des mesures pertinentes pour améliorer la mise en œuvre du programme *Techniques administratives* et de la *composante de la formation générale*. Elle souligne les efforts consentis par les enseignants et la direction pour améliorer la qualité déjà reconnue de la formation générale et du programme *Techniques administratives* ainsi que pour accroître la cohérence du programme *Sciences Humaines*. La Commission considère cependant que certaines mesures doivent être poursuivies dans ce dernier programme et, c'est pourquoi, elle désire être informée des progrès réalisés dans la consolidation des deux profils offerts en *Sciences humaines* par le Collège Heritage.

Je vous remercie de votre collaboration et je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, mes salutations distinguées.

Le président,

Jacques L'Écuyer